

---

DECISION N° : **209.10.2023**

OBJET : **Etude de prospective scolaire de la ville d'Osny par la société AREP**

---

Le **MAIRE D'OSNY**,

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

**VU** le code de la Commande Publique,

**CONSIDERANT** la nécessité pour la ville de réaliser une étude globale sur la carte scolaire de la commune afin de pouvoir réaliser un état des lieux, d'établir les perspectives et bilan des besoins compte tenu des évolutions démographiques et de la construction de nouveaux logements.

**CONSIDERANT** la proposition de contrat de la société AREP relative à l'étude de prospective scolaire de la ville d'Osny ci-annexée,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Décide de signer un contrat avec la société AREP située 16 avenue d'Ivry 75013 Paris, représentée par son chef de projet Fabien ROSA, relatif à une étude de prospective scolaire de la ville d'Osny.

**Article 2 :**

Dit que la dépense résultant dudit contrat d'un montant de 27 480€ TTC soit 22 900€ HT, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 et 2024 de la commune.

Précise que le montant précité sera ainsi décomposé :

- Phase 1 : relative à l'analyse et au diagnostic de la situation actuelle fera l'objet d'un premier versement d'un montant de 11 000€ HT et 13200 TTC. L'échéance prévisionnelle de cette phase est prévue fin 2023.
- Phase 2 : relative à la définition d'un schéma directeur pour un montant de 11 900€ HT et 14 280€ TTC. La date prévisionnelle de cette dernière phase est fixée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 sous réserve d'avancement complet et validé de chaque phase par la ville d'Osny.

Ladite dépense est inscrite au budget primitif, fonction 201 – nature 62268.

**Article 3 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait à OSNY, le 03 OCT. 2023

Le Maire





Jean-Michel LÉVESQUE



# Contrat d'étude de prospective scolaire –

## VILLE D'OSNY

Note méthodologique  
04 juillet 2023

Maître d'ouvrage		<p><b>Ville d'Osny</b> Château de Grouchy 14 Rue William Thornley 95520 Osny</p>
Prestataire		<p><b>AREP SAS - Direction Conseil et Programmation</b> 16, Avenue d'Ivry 75647 PARIS Cedex 13 contactPRG@arep.fr</p>

Présentation des parties :

« **La ville d'Osny**, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, située au 14 rue William Thornley - Château de Grouchy - 95520 Osny, Siret n° 219 504 768 00124. »

d'une part,  
Et : « La société AREP SAS, représentée par Emilie BAJOLET- Directrice Adjointe Conseil et Programmation et responsable Unité Programmation – située au 16 Avenue d'Ivry, 75013 Paris, Siret N°444 572 382 000 34»

Objet : « réalisation d'une étude globale sur la carte scolaire de la commune afin de pouvoir réaliser un état des lieux, d'établir les perspectives et bilan des besoins compte tenu des évolutions démographiques et de la construction de nouveaux logements ».

N° contrat	1016236-00
Date	04/07/23
Rédacteur	Fabien ROSA
Rellecteur	Fabien ROSA

# Sommaire

<b>1.</b> Méthodologie	3
<b>2.</b> Equipe projet	9
<b>3.</b> Proposition financière	11
<b>4.</b> Calendrier d'étude	13

# 1. Méthodologie



# Phase 1 – Etat des lieux.

## PHASE 1

### OBJECTIFS

Recueillir les données sur le territoire et l'offre scolaire, organiser et analyser les données, établir les corrélations entre la dynamique du territoire, les évolutions de la démographie scolaire, les besoins et l'offre en locaux scolaires et périscolaires actuelles.

Recenser et cartographier les projets, urbains et scolaires.

### RÉUNIONS ET ENTRETIENS

Réunion de démarrage sur site et visite de la ville et du contexte urbain des différents sites scolaires.

Réunion(s) technique(s) intermédiaire(s) en visio-conférence. (selon les besoins)

1 réunion de restitution sur site.

### LIVRABLES

Rapport d'analyse illustré.

### DUREE PREVISIONNELLE PHASE 1 COMPLETE

1,5 mois.

**1.1 Présenter la méthode et Recueil des données** et formater des outils et bases de données : recueillir l'ensemble des données nécessaires à la démarche, un travail transversal avec les différents services concernés (enfance, bâtiments et urbanisme), échanges sur les données reçues et leur contenu afin d'assurer un déroulement de mission dans les meilleures conditions.

Visite de la ville et du contexte urbain des écoles.

**1.2 Diagnostic synthétique de territoire, objectiver les données de la Ville et les corréler aux évolutions des effectifs scolaires** : Evolution de population totale et de la pyramide des âges à l'échelle de la commune et par quartier : la part des enfants de moins de 11 ans scolarisables et leurs parents, liens avec les logements et leur typologie.

- Démographie détaillée par quartier (population et structure par âge, structure sociale).
- Bilan comparatif sur la base d'un échantillonnage choisi avec la maîtrise d'ouvrage permettant d'établir des repères d'analyses.
- Analyses logements / familles / ménages, selon les typologies, l'ancienneté, les surfaces et par quartier.
- Situation des ménages au regard des parcours résidentiels, nombre de personnes et d'enfants par logement selon leur typologie, la durée d'occupation des logements, la surface des logements : évaluer le temps que les familles passent dans leur logement, la fréquence de leur renouvellement et l'impact potentiel sur le nombre d'enfants à scolariser.

**1.3 Analyses des données scolaires, effectifs, sectorisation et bâtiments** : ensemble des données permettant une analyse en contexte du dispositif scolaire, permettant une connaissance exhaustive de la répartition des usages des locaux scolaires, et d'objectiver les marges sur les capacités d'accueil.

- Evolution des effectifs par école et par niveau, répartition par classe.
  - Géocodage élèves par adresse (origine géographique des élèves pour chaque école).
  - Géographie de la ville en lien avec les écoles et la sectorisation, continuités et compartimentages, degré d'accessibilité au établissements, liens entre les quartiers.
  - Sectorisation scolaire, tracé actuel et historique, accessibilité aux écoles et dérogations.
  - Nombre de classes et élèves par classe.
  - Effectifs du périscolaire, restauration scolaire, des accueils du mercredi et des vacances scolaires.
  - Calculs des paramètres et fiche d'identité des écoles : Taux de passage, dérogations, taux d'accès naissance PS, élèves par classe.
- Bilan des capacités scolaires et périscolaires existantes :
- Plans des locaux scolaires avec identification des différentes fonctions (scolaires / périscolaires).
  - Alimentation de la base de données sur le référentiel usages / m<sup>2</sup> / élèves pour déterminer les niveaux d'occupation des locaux.
  - Bilan de la PPI en cours sur les sites scolaires (bâtiments et espaces extérieurs).
  - Positionnement de la collectivité sur le référentiel à appliquer : surfaces pour le périscolaire, surface / élèves en restauration..etc...


## Phase 1 – Etat des lieux.

**Le bilan de cette première phase se traduira par un rapport graphique et cartographié regroupant de façon transversale les principales informations et permettant de comprendre la configuration de la ville sous différents angles :**

 Evolution de la démographie des différents quartiers : structure par âge, ménages et composition des familles, natalité, modalités d'occupation des logements : **identifier l'environnement urbain des écoles, évaluer les modalités de leurs évolutions futures (vieillesse, renouvellement, mixité d'habitat et sociale).**

 Evolution des effectifs, du nombre de classe et de la répartition géographique des élèves : **lien entre la démographie des quartiers et l'évolution des effectifs scolarisés, leur localisation, le degré de renouvellement, les élèves en dérogation de secteur.**

Evolution du périscolaire, de la restauration scolaire et de la fréquentation des accueils des mercredis et des vacances scolaires : mesure

 Bilan des capacités scolaires, périscolaires et de restauration sur la base des données listées par la ville, adéquation entre l'offre et les besoins : **établir un positionnement sur un référentiel arbitré ensemble (confort d'usage, usage standard, seuils de densité, de suroccupation, de sous occupation...).**

 La sectorisation, son évolution et le contexte urbain des écoles, l'accessibilité aux établissements : **définir les seuils d'accessibilité géographique qui soient des repères pour le travail de scénarios (500, 700, 1000m...).**

→ Traduction graphique et cartographique de l'ensemble de ces données analysées permettant à la fois une compréhension globale, une approche détaillée par secteur scolaire et un croisement d'analyse du scolaire et du contexte communal.

→ Objectiver et partager un état des lieux en préalable à la phase prospective et d'aide à la décision : quantification objectivation des capacités scolaires annoncées comme supérieures aux besoins actuellement.

→ Valider les projets urbains et de logements, présenter les paramètres à prendre en compte et les hypothèses à développer pour la phase de prospective.

# Phase 2 – Prospective et bilan des besoins

## PHASE 2

### OBJECTIFS

Valider une projection des effectifs scolaires en corrélation avec les projets de logements envisagés.

Etablir le bilan entre les effectifs scolaires projetés, les capacités disponibles et les différents scénarios redéploiement des capacités scolaires.

Proposer une révision de la sectorisation scolaire.

Proposer des scénarii comparatifs et apporter une aide à la décision.

### RÉUNIONS ET ENTRETIENS

- 1 Réunion de restitution de la prospective
- 1 réunion technique de travail des scénarios.
- 1 réunion de validation des scénarios et de préparation de la restitution.
- 1 réunion de restitution sur site.

### LIVRABLES

Rapport d'analyse.

Synthèse.

### DUREE PREVISIONNELLE PHASE 2 COMPLETE

2,5 mois.

## 2.1 Projections et bilan des besoins

En lien avec les indicateurs et paramètres développés lors de l'état des lieux, la prospective démographique permet de calculer les potentielles évolutions de la population (évolution de la structure par âge, rythme de renouvellement des ménages...) et de formuler les hypothèses d'impacts sur les effectifs scolaires et périscolaire à accueillir dans les écoles.

- Sur la base des projets de logements recensés et leur répartition selon le tracé de la sectorisation scolaire (en parallèle à la phase 1).
- Calage des paramètres : taux d'enfants par logement et familles selon la typologie, taux de rotation des familles dans les logements, différenciation parc ancien / logements nouveaux / rénovation urbaine.
- Evaluer les impacts des programmes de logements prévus dans la ville sur la population par tranches d'âges, sur des bases objectives et factuelles (taille, capacité, mode d'accession, échéancier).

### Prévisions d'effectifs scolaires et périscolaires à l'horizon 2033

- Prévion des effectifs scolaires par secteur et par école en résonnance avec la démographie prévue, impacts des opérations urbaines recensées et hypothèses d'évolutions possibles dans le parc de logements existants.
- Les projections d'effectifs et leurs impacts seront déclinés selon les différents sites et temps scolaires : nombre d'élèves par niveau (niveau maternel, niveau élémentaire), nombre d'élèves dans les accueils périscolaires selon les taux de fréquentation mesurés et nombre d'élèves en restauration scolaire selon les taux de rationnaires.

Cette phase prospective permet de dresser la carte des besoins et la synthèse des impacts : pour chaque secteur scolaire, l'adéquation des bâtiments avec le nombre d'élèves à accueillir, les zones d'adaptations possibles de la sectorisation.

### Synthèse des besoins :

- Nombre de classes nécessaires selon les paramètres élèves par classe, besoins en périscolaire, en restauration scolaire et en accueils extrascolaire selon les taux de captation mesurés ou anticipés.
- Besoins en locaux scolaires à sectorisation constante selon les capacités existantes aujourd'hui : cette carte des besoins permet de constituer une base comparative pour les scénarios.



## Phase 2 – Proposition de scénarii.

### 2.2 Scénarii d'évolution des capacités d'accueil et de la sectorisation scolaire

#### Propositions de révision de la sectorisation scolaire.

- C'est le premier levier actionné pour évaluer la possibilité de répondre aux besoins, et qui contribue à optimiser le patrimoine existant, en étudiant les solutions optimales d'affectation des élèves aux établissements. Mise en place au préalable de la hiérarchie des critères qui guident la modification de secteurs scolaires (densité scolaire souhaitée, distance à l'équipement, capacité d'évolution des sites, cohérence écoles maternelles et écoles élémentaires, mixité urbaine et sociale, accessibilité aux établissements, maintien ou non des zones tampon...)
- Hypothèses de modifications de la sectorisation en fonctions des niveaux d'occupation des écoles, des réponses possibles aux besoins et des échéances de survenue d'éventuelles difficultés capacitaires et de l'évolution des quartiers en fonction des différents projets urbains.
    - Identification des modifications possibles de sectorisation en fonction de l'accessibilité optimale pour les élèves et pour les familles.
    - Mixité sociale et urbaines, choix d'affectation des constructions nouvelles en limites de secteurs selon les différents critères retenus.

#### Scénarios d'évolution des capacités scolaires.

- En parallèle à des ajustements de sectorisation, nous ferons évoluer les différents leviers bâtimentaires pour aboutir à un ensemble de scénarios sur les capacités d'accueil, permettant à la commune d'arbitrer sur l'ampleur des fermetures / reconstructions selon les capacités restantes, la localisation des écoles, les besoins futurs identifiés (visite des écoles à enjeux si nécessaire en marge d'une réunion d'échange).
- Cohérence géographique, écoles / effectifs scolarisables, à partir des outils cartographiques déployés au début de la mission.
  - Evolution des écoles, de leur taille, de leur localisation et de leurs capacités d'accueil.
  - Propositions d'aménagement des bâtiments tenant compte des éléments capacitaires de l'existant et des besoins prospectifs :
    - Evolution du nombre de classes à accueillir dans les établissements scolaires (paramétrage des seuils élèves / classe)
    - Chiffrage économique au ratio des différents scénarios proposés concernant les bâtiments scolaires.
    - Prise en compte des exigences environnementales dans l'aide à la décision sur les scénarios de bâtiments.

→ Le croisement des données d'état des lieux et de prospective permet de bâtir une grille de définition des grandes orientations selon plusieurs scénarios combinés par école : maintien des programmes engagés, construction de nouveaux locaux, ampleur des fermetures éventuelles, modifications de sectorisation scolaire.

## Phase 2 – Proposition de scénarii.

La scénarisation c'est donner une vision du futur de la ville, de sa sectorisation et de ses écoles. C'est une démarche d'aménagement du territoire et sur la base de critères prédéfinis lors des échanges techniques et avec les élus de la collectivité.

Prendre de la hauteur et ne pas aborder les écoles sous le seul angle d'une somme de travaux à réaliser ou de secteurs à modifier.

### La sectorisation scolaire.

- Mesurer l'ampleur des modifications à réaliser : X % des élèves changent de secteur.
- Vérifier la cohérence géographique.

### Distances et accessibilité

- Mesurer les impacts sur le niveau d'accessibilité aux écoles et le franchissement des coupures urbaines et voiries.



### Diversité d'habitat et sociale

- Evaluer les impacts sur la mixité dans les écoles.
- Avoir un regard sur les mixités d'habitats dans les secteurs



### Capacité des locaux

- Identifier les éventuels points bloquants.
- Se positionner sur le référentiel standard.



### Travaux et PPI

- Evaluer les travaux en + ou en – au regard de la PPI 2023-2028.
- Quantifier les surfaces éventuelles à construire par fonction scolaire.



## 2. Equipe projet

# L'équipe proposée

**Pilotage**

**Fabien ROSA**

**CHEF DE PROJET**

Démographe, géographe (Lyon).

**VOTRE INTERLOCUTEUR**

*Il coordonne l'équipe et participe à la réalisation des études en s'assurant de la tenue des objectifs fixés. Il assure la tenue des réunions de démarrage et de restitution.*

*Expert en prospective scolaire, il accompagne depuis 17 ans les collectivités dans leurs prises de décisions pour la mise à jour de la sectorisation scolaire, et/ou l'évolution des capacités des bâtiments scolaires et périscolaires.*

**Expertises**

**Production**

**Simon PICARD**

Programmist (Lyon).

*Il interviendra plus précisément sur l'analyse des capacités d'accueil et les scénarios concernant la capacité des écoles.*

**Sébastien FERNANDEZ**

Economiste de la construction (Lyon).

*Il supervisera les chiffrages économiques des scénarios proposés*

**Pauline ROQUET MONTEGON**

Urbaniste (Paris).

*Expérimentée sur les études de prospective scolaire, elle assurera un relais du chef de projet sur le sujet urbain, maillage, sectorisation.*

# 3. NOTE D'HONORAIRES



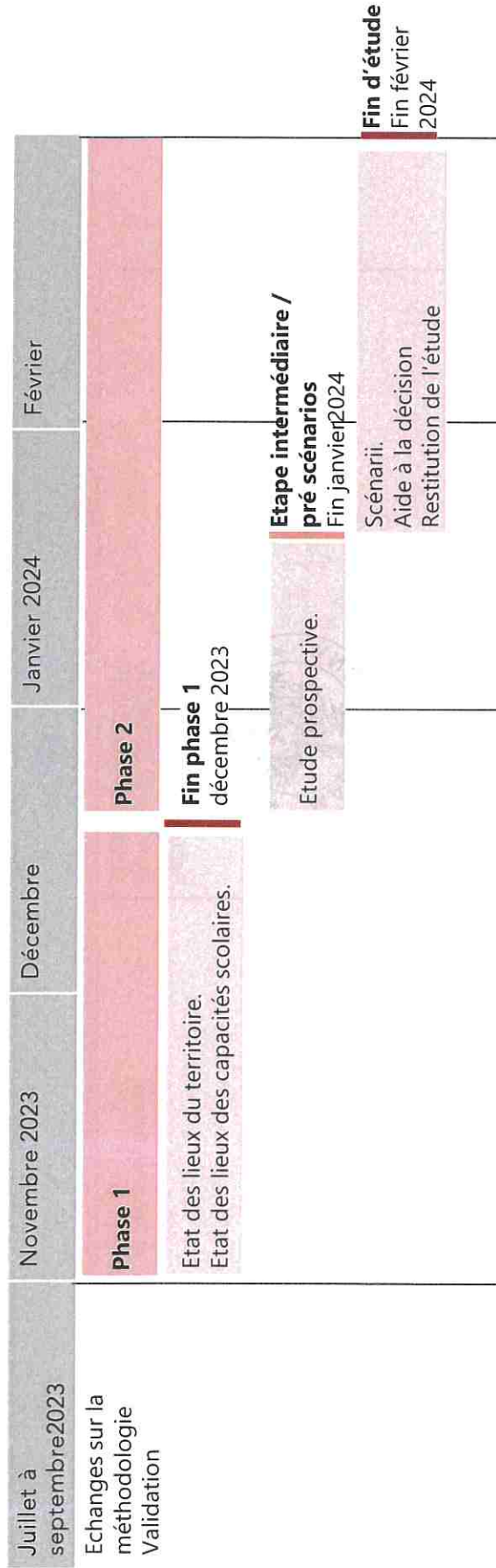
Ville d'Osny		Chef de projet	Programiste / économiste de la construction	Chargé d'étude	TOTAL
Etude de prospective scolaire - proposition AREP / 04 - juillet -2023		900 €	750 €	650 €	
<b>I - Analyse et diagnostic de la situation actuelle</b>					
Réunion de lancement					
Recueil des données et formatage des outils et bases de données.					
Etat des lieux socio-démographique et contexte territorial, objectif les données de la Ville et les corréler aux évolutions de effectifs scolaires :					
- Démographie détaillée (population et structure par âge, structure sociale).					
- Analyse logements / familles / ménage, typologies par quartier.					
Analyses des données scolaires, effectifs et sectorisation.					
- Evolution des effectifs par école et par niveau					
- Géocodage élèves par adresse (origine géographique des élèves pour chaque école).					
- Nombre de classes et élèves par classe.					
- Effectifs du périscolaire, restauration scolaire (taux de captation).					
- Sectorisation scolaire, historique de son évolution, bilan des zones tampon (demandes des familles, historique des effectifs domiciliés dans ces zones et école demandée/d'effectif), accessibilité aux écoles et dérogations.					
- Calculs des paramètres et fiche d'identité des écoles : Taux de passage, dérogations, taux d'accès naissance PS, élèves par classe, classes dédoublées...					
Bilan des capacités scolaires et des besoins					
- Entretien avec les services de la ville (visio conférence) et synthèse des données fournies.					
<i>Réunion d'échanges, ajustement des documents : réunions en visioconférence selon les besoins.</i>					
<i>Réunion de présentation / validation sur site : 1 réunion de fin de phase.</i>					
<b>Sous-Total Nombre de jours</b>					
<b>dont déplacements pour visites, entretiens et réunions</b>					
<b>Sous Total HT</b>					
<b>11 000,00 €</b>					
<b>II - Définition d'un schéma directeur</b>					
Projections démographiques.					
- Recensement des projets urbains et de logements (en parallèle à la phase 1).					
- Cagage des paramètres : taux d'enfants par logement et familles selon la typologie, taux de rotation des familles dans les logements, différenciation parc ancien / logements nouveaux / rénovation urbaine.					
- Population résultante / enfance / effectifs scolaires (sur 10 ans) et traduction du nombre d'élèves prévus par école.					
<i>Réunion itérative prospective et pré-scénarios.</i>					
Proposition de scénarios des bâtiments scolaires et/ou d'évolution de la carte scolaire					
- Propositions de modification de la sectorisation (distance domicile école, cohérence maternelle / élémentaire, mixité sociale, cohérence avec l'organisation du territoire communal) impacts sur les écoles en nombre d'élèves / nombre de classes et autres locaux scolaires (restauration...).					
- Propositions d'intervention sur les bâtiments scolaires (extensions, nouvelle construction, regroupements...).					
- Bilan comparatif des scénarios proposés.					
<i>Réunions d'échanges, et de préparation du rendu final.</i>					
<i>Réunion de présentation de validation de l'étude</i>					
<b>Sous-Total Nombre de jours</b>					
<b>dont déplacements pour visites, entretiens et réunions</b>					
<b>Sous Total HT</b>					
<b>11 900,00 €</b>					
<b>Total Nombre de jours</b>					
<b>dont déplacements pour visites, entretiens et réunions</b>					
<b>TOTAL HT</b>					
<b>22 900,00 €</b>					
<b>TVA (20 %)</b>					
<b>4 580,00 €</b>					
<b>TOTAL TTC</b>					
<b>27 480,00 €</b>					

**La facturation et le règlement des honoraires seront réalisés en 2 fois : pour la phase 1 «analyse et diagnostic de la situation actuelle» (fin prévisionnelle fin 2023) et pour la phase 2 «définition d'un schéma directeur» (fin prévisionnelle au premier semestre 2024), sous réserve d'avancement complet et validé de chaque phase par la ville d'Osny.**




# 4. CALENDRIER



# Proposition de calendrier d'étude.





<b>Pour AREP SAS</b>	<b>Pour la Ville d'OSNY</b>
Fait à Paris, Le 02/10/2023	Fait à Osny, Le
Signature et cachet	Signature et cachet
 	
Représentant : Emilie BAJOLET Directrice Adjointe Conseil et Programmation Responsable Unité Programmation	Représentant : Jean-Michel LEVESQUE Maire de la Ville d'Osny